



MRC de PORTNEUF

*Une vision
d'avenir*

Dans notre nature!

Extrait du livre des minutes d'une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 19 octobre 2016 à 19 h à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

PROJET « CHAUFFONS NOS VILLAGES » – AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE PORTNEUF

CR 243-10-2016

CONSIDÉRANT qu'en février 2016 la MRC de Portneuf a adopté une planification concertée de développement de son territoire intitulée «*Portneuf 2030 : notre territoire, notre avenir*» dans laquelle le développement du concept d'économie circulaire pour chacun des grands secteurs économiques de Portneuf a été identifié comme action à réaliser;

CONSIDÉRANT que le chauffage à la biomasse forestière repose sur un concept d'économie circulaire qui permet de créer des emplois réellement locaux;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de la biomasse forestière peut constituer une opportunité durable permettant à des municipalités de réduire leurs coûts de chauffage pour leurs bâtiments institutionnels, tout en améliorant leur sécurité énergétique;

CONSIDÉRANT que la principale barrière qui limite le développement d'autres projets de chauffe à la biomasse forestière dans Portneuf est le risque financier lié à la captivité de fournisseurs situés à l'extérieur de la région et qui n'ont pas d'intérêt direct dans la durabilité et la pérennité des projets;

CONSIDÉRANT que l'expérience des municipalités de Saint-Gilbert et Saint-Ubalde a permis de développer un savoir-faire portneuvois constituant un capital qui permet d'envisager l'accompagnement d'autres projets d'implantation de chaufferies à la biomasse forestière dans la MRC;

Il est proposé par Dominic Tessier Perry et résolu :

QUE la MRC mette en place un incubateur destiné à accompagner les projets de chaufferie pour les municipalités de Portneuf;

QUE la MRC désigne comme chargé de projet son coordonnateur au développement et à la mise en valeur du milieu forestier;

QUE la MRC autorise son coordonnateur au développement et à la mise en valeur du milieu forestier à déposer une demande d'aide de 33 996,00 \$ au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 21 octobre 2016

Josée Frenette
Secrétaire-trésorière